

ASSOCIATION SASSAY LOISIRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2016

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

La réunion s'est tenue à 20h30 au Foyer scolaire.
Sont excusées Aurélie Boursier et Alexandrine Pinault.

Ordre du jour

Bilan de l'Assemblée générale
Constitution du bureau
Questions diverses

Assemblée générale

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.
Il devra être joint à la déclaration de changement de la constitution du bureau à faire à la Préfecture avant le 11 novembre.

Le conseil d'administration comprend 11 membres parmi lesquels 6 constituent le bureau :

Laurent Pinault	président,
Christophe Crépin	vice-président
Stéphanie Gaschet	trésorière
Matthieu Daniel	trésorier adjoint
Catherine Machenin	secrétaire
Mauricette Bigot	secrétaire adjointe
Annick Alliot	
Aurélie Boursier	
Alexandrine Pinault	
Annick Thiercelin	
Mireille Vaslin	

Questions diverses

☞ Adhésions

Le nombre des adhésions n'est pas encore précisément connu puisque toutes les inscriptions n'ont pas encore été finalisées.

Mais la fréquentation des ateliers et activités est stable voire en hausse. On compte, par exemple, 45 licenciés pour le tennis de table. Malgré tout, il est évident qu'il y a relativement peu de renouvellement au niveau des ateliers et qu'on "retrouve un peu toujours les mêmes".

Un début de réflexion est engagé pour envisager de nouvelles activités et des idées sont lancées : cuisine, langues vivantes, soirées à thème, soirées avec conteur...

☞ *Imprinova*

Le président communique le devis établi pour le "beachflag" de 160 cm x 50 cm qui se monte à 179 €. Avec un pied lourd et la date en adhésifs (25 € pièce) on arrive à un total TTC de 274,80 €.

Le devis est accepté à l'unanimité.

☞ *Maillots pour le tennis de table*

Les maillots sont en cours de fabrication et seront disponibles dans 3 / 4 semaines.

50 maillots ont été commandés. Le prix unitaire est de 33 € pendant 1 an puis 36 €.

Le coût total est de 1647 €. Il a été versé 495 € d'acompte.

Les maillots seront proposés aux joueurs moyennant une caution de 25 €. Ils auront le choix, s'ils arrêtent la pratique du tennis de table au sein de l'association, de garder ce maillot ou de le rendre et de récupérer leur caution.

☞ *Partenariats*

Pas de changement à noter.

☞ *Exposition de peintures*

Une association de Cellettes propose d'organiser une exposition des peintures réalisées par les participants aux deux ateliers peintures.

Cette manifestation aurait lieu de fin décembre au 10 janvier 2017.

Il nous est demandé une participation de 30 € pour "prise en charge de la logistique".

La maison de retraite des Vaux de Chaume a sollicité Maryse Ferrand pour une animation d'ateliers peinture pour les résidents. Il faudrait 3 bénévoles.

Il n'y a actuellement pas de nouvelles précisions sur l'exposition envisagée à la maison de retraite de Selles-sur-Cher.

La sortie des personnes intéressées par l'exposition Courbet à Loches est organisée pour le mardi 18 octobre. Le déplacement se fera en covoiturage.

☞ *Encadrement*

Annick Alliot demande le financement pour un outil de coupe circulaire actuellement en promotion à 49,50 €. Accord obtenu.

☞ *Gobelets*

L'association a acheté 400 gobelets pour la somme de 100 €.

Une discussion sur les modalités de mise à disposition des randonneurs aboutit à l'organisation suivante : les gobelets seront proposés au départ moyennant une caution de 1 €. Au retour, les randonneurs auront le choix de le garder ou de le rendre et de récupérer leur caution.

Il sera nécessaire d'organiser le rinçage de ces gobelets au point de ravitaillement (vache à eau....)

Fin de la réunion

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été traité, le président déclare la réunion terminée.